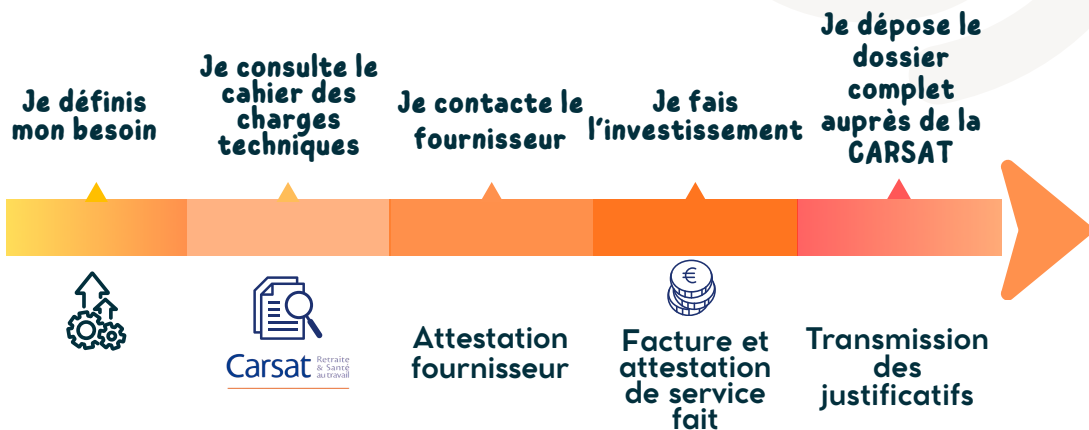




Comprendre les étapes d'une demande de subvention : un exemple concret



Carsat Retraite & Santé au travail
— Languedoc-Roussillon —

Consultez la liste des équipements éligibles dans le cahier des charges de la CARSAT En scannant le QR Code



Employeurs, connaissez-vous les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre ?

Contactez votre service de prévention et de santé au travail PREVY



04.66.04.21.33



contact@prevy.fr



PREVY, Maison de la Prévention, Parc Georges Besse, 215 rue Georges Besse, 30 000 Nîmes

PREVY
PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL

PrevY.fr

Carsat Retraite & Santé au travail
— Languedoc-Roussillon —



l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun

Vous venez de bénéficier de l'expertise du pôle technique ou médical de PREVY, votre Service de Prévention et de Santé au Travail :
fiche d'entreprise, étude ergonomique, aide au DUERP...

Ces interventions ont permis d'identifier des risques liés à des contraintes physiques :



Manutentions manuelles de charges



Postures pénibles



Vibrations mécaniques



PREVY vous informe que l'Assurance Maladie - Risques professionnels propose la subvention « Prévention des risques ergonomiques » dont l'objectif est de réduire l'exposition à ces risques.



Bénéficiez jusqu'à 70 % de subvention sur vos investissements (FIPU 2024-2027).



En savoir + sur les aides, flashez le QR Code



Les actions éligibles



Actions de prévention
diagnostics ergonomiques,
formations, équipements
conformes au cahier des charges



Actions de sensibilisation



Frais de personnel de prévention



Aménagements de postes de travail

dans le cadre d'une démarche de
Prévention de la désinsertion
professionnelle (PDP)



Des critères administratifs et exigences réglementaires en matière de prévention des risques professionnels doivent être respectés.